
REPONSES A VOS QUESTIONS





CE QUI NOUS DIFFERENCIE

DES AUTRES ECOLES D'OSTEOPATHIE

- **LE CAMPUS UNIVERSITAIRE** Un cadre d'études exceptionnel à Rennes en Bretagne : 165 hectares, très arboré, qui permet une concentration idéale pour des études exigeantes.
- **LABORATOIRE D'INGENIERIE PEDAGOGIQUE** « OWLAB », unique en France dans une école d'ostéopathie. Impression 3D et réalité virtuelle : On peut créer n'importe quel outil pédagogique et à l'infini. Ce laboratoire est accessible à tous : enseignants et étudiants.
- **UNITE DE RECHERCHE AVEC ACCES AU LABORATOIRE M2S DE L'UNIVERSITE RENNES 2** (M2S = « Mouvement, Sport, Santé ») Par voie de convention, pour les expérimentations de mémoire de fin d'études de nos étudiants, qui peuvent aussi postuler pour une poursuite d'études en Master Recherche et Master Sciences de l'éducation.
- **POLE INTERNATIONAL** Pour la recherche, la formation, la mobilité et la solidarité en ostéopathie (association OSI – Ostéopathie Solidarité International).
- **ECOLE INDEPENDANTE** L'IO-RB ne fait pas partie d'un groupe financier. Mme Bourgin, directrice et fondatrice, est ostéopathe = qualité et pertinence des choix pédagogiques pour assurer un niveau d'excellence.
- **LA QUALITE DES LIEUX DE STAGES** Clinique interne dans nos murs qui garantit la formation pratique clinique des étudiants. L'IO-RB a été précurseur des stages en entreprise et compte de partenaires dans des institutions publiques et privées (ehpads, protection judiciaire de la jeunesse, etc.)
- **LA DIVERSITE DE NOS ENSEIGNANTS OSTEOPATHES** Issus de toute la France et ayant exercé à l'étranger, qui offre un panel de techniques ostéopathiques très riche pour les étudiants.



CANDIDATURE

■ SELECTION

23% des candidats qui postulent à l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne sont admis.

- **PROFIL TYPE** Les étudiants qui candidatent à l'IO-RB proviennent majoritairement de Terminale, PASS/LAS/PACES, STAPS, faculté de Biologie. Mais tous les profils sont étudiés.

- **A QUELLE DATE JE DOIS CANDIDATER ?** Les candidatures ouvrent en octobre. Nous conseillons d'effectuer votre candidature en ligne avant le mois d'avril, en raison du très grand nombre de candidats et du niveau élevé de sélection.

- **PARCOURSUP** L'IO-RB est hors Parcoursup. Vous devez candidater en ligne via notre site internet, rubrique inscription. Suite à l'étude de votre dossier, un mail vous indique si vous êtes refusé ou convoqué en entretien.

■ ETUDIANTS EN PROVENANCE D'AUTRES ECOLES D'OSTEOPATHIE

L'IO-RB possède 10 places en 2023 réservées aux étudiants en provenance d'autres écoles d'ostéopathie. Le circuit de recrutement est le même que pour les autres candidats : Vous devez candidater en ligne via notre site internet, rubrique inscription.

■ QUE REGARDE LE JURY DANS UN DOSSIER DE CANDIDATURE ?

Notation par deux personnes différentes : le jury prend en compte la continuité et la cohérence du parcours scolaire, la motivation, et les notes de 1^{ère} + terminale + post bac si le candidat est en études supérieures. Les années post bac valorisent le dossier en cas de bac moyen.

- **L'ENTRETIEN** Il a lieu en moyenne 15 jours après l'étude du dossier. Suite à cet entretien, un mail est envoyé pour dire si le candidat est accepté, placé sur liste d'attente ou refusé. L'entretien vise à connaître le projet professionnel de l'étudiant, sa connaissance du métier, sa motivation, son rapport au corps.

- **REPONSES** En moyenne, un candidat à la réponse sous 3 à 4 semaines (système de commission). Nous ne donnons pas de réponses en fonction des autres écoles. Nous prenons le temps d'étudier les candidatures pour être dans une qualité de recrutement. Nous souhaitons être le plus juste possible.

POURQUOI L'IO-RB EST-IL HORS PARCOURSUP ?

Recruter en dehors de la plateforme est un choix.
Être une école privée n'empêche pas d'être sur la plateforme.

■ **DONNER UNE REPONSE PLUS RAPIDEMENT**

Recruter en dehors de Parcoursup nous donne une plus grande souplesse sur le calendrier. Nous organisons plusieurs commissions dans l'année. Les temps de réponses aux candidats sont donc beaucoup plus courts et les familles peuvent mieux s'organiser. Certains candidats sont par exemple fixés dès le mois de janvier.

■ **LAISSER DU TEMPS AU JEUNE POUR L'ACCOMPAGNER DANS SA REFLEXION**

Recruter en dehors de Parcoursup permet d'avoir une période de recrutement plus large (octobre à juin). En n'étant pas contraint par un calendrier, le jeune peut prendre le temps de réfléchir à son projet et donc proposer une candidature plus aboutie, après être venu nous voir en portes ouvertes ou après avoir fait un stage d'observation en cabinet par exemple.

■ **GARANTIR UN RECRUTEMENT DE QUALITE**

Nos critères d'admission sont simples et transparents : un dossier de candidature suivi d'un entretien de motivation. Ce n'est pas un algorithme qui décide à notre place. Cela permet de déceler les qualités humaines indispensables à un métier de soin. Techniquement, il nous serait impossible de faire passer un entretien de motivation à tous les candidats qui s'inscriraient via Parcoursup.

■ **ACCORDER DU TEMPS A DES CANDIDATS REELEMENT MOTIVES**

Notre école n'est pas un choix par défaut qui arrive en 10^è position sur une liste de vœux. En recrutant en dehors de Parcoursup, nous recevons uniquement des dossiers d'étudiants motivés. Cela nous permet d'accorder du temps pour étudier de façon qualitative chaque dossier, et garantir ainsi notre niveau d'excellence.

INSCRIPTION

- **DELAIS** Une fois que l'on vous informe que vous êtes admis ou sur liste d'attente, vous avez 7 jours pour remplir votre dossier d'inscription en ligne sur votre espace candidat.
- **ENGAGEMENT FINANCIER**
395€ de frais d'inscriptions prélevés à réception du dossier d'inscription + 1912€ d'acompte prélevés le 20 juin.
- **DESISTEMENT** Vous avez jusqu'au 20 juin pour vous désister. Si vous vous désistez avant cette date, seuls les frais d'inscription (395€) sont prélevés. L'acompte (1912€) n'est pas prélevé. Passé le 20 juin, l'acompte de 1912€ est dû. Nous sommes conscients que les résultats des concours kiné et médecine tombent après le 20 juin mais nous ne pouvons pas faire autrement à cause de contraintes financières.



COUT DES ETUDES

- **9955 €** pour l'année universitaire 2023/2024. Il est constitué des frais d'inscription (395€) et des frais d'études (9560€).

- **QU'EST-CE QUI JUSTIFIE CE COUT ?**

- Les frais de fonctionnement pédagogiques (1 ostéopathe pour 6 étudiants sur chaque terrain de stage, des enseignants docteurs et universitaires)
- Les infrastructures (3000m² de locaux pour respecter le nombre de m² par étudiant comme demandé dans le décret du Ministère de la Santé + laboratoire d'ingénierie pédagogique OWLAB).

L'école vit sur ses fonds propres et n'a aucune subvention de l'état.

- **BOURSES D'ETUDES** La formation à l'IO-RB ne donne pas droit aux bourses (ni aucune école d'ostéopathie) car l'ostéopathie n'est pas inscrite dans le texte de loi du 13 août 2004. Certaines aides sont possibles auprès d'organismes.

- **MODALITES DE PAIEMENT**

Prélèvement bancaire en 1 à 10 fois, sans frais

- **PEUT-ON TRAVAILLER POUR PAYER L'ECOLE ?**

Certains y arrivent selon leur planning, toutefois le cursus est dense et les études exigeantes, on conseille donc d'être vigilant notamment en 1^{ère} année pour ne pas se mettre en difficulté sur le suivi des cours.

- **LES STAGES SONT-ILS REMUNERES ?**

Non, cela fait partie des études et c'est un coût pour l'école qui doit mobiliser 1 ostéopathe pour 6 étudiants.

BAC

■ **REFORME DU BAC 2021** Les spécialités à choisir de préférence pour entrer à l'IO-RB sont les matières scientifiques (Sciences et vie et de la terre notamment). Tous les profils sont étudiés, quels que soient les spécialités choisies.

■ **BAC AUTRE QUE GENERAL**

La plupart de nos étudiants ont un bac général (99% pour la dernière promotion) avec au moins une option scientifique (81% des étudiants de première année avaient deux options scientifiques). Nous accueillons des personnes titulaires d'autres bacs si leur parcours scolaire est de niveau suffisant.

■ **PEUT-ON DEPOSER UN DOSSIER SANS AVOIR LE BAC ?**

Le bac est la condition exigée par le Ministère de la Santé. Si vous êtes dans l'année de votre bac, vous pouvez candidater dès l'ouverture des candidatures. Possibilité de faire une reconversion, avoir le bac ou un DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires)

■ **EN CAS D'ECHEC AU BAC** Les frais engagés sont intégralement remboursés à l'étudiant qui s'était inscrit.



ETUDIANT POST-BAC

Le parcours se fait obligatoirement en 5 ans. Seuls les étudiants déjà en études d'ostéopathie peuvent intégrer l'école en cours de cursus. Des dispenses d'enseignement sont prévues sur certaines UE, pour les étudiants émanant de STAPS, PACES et Faculté de Biologie ayant validé leur 1^{ère} année d'études :

PASS / LAS / PACES / LICENCE DE BIOLOGIE

Dispenses sont accordées par voie de décret

Unités d'enseignement	Année	Heures de dispense
1.1 : biologie cellulaire, biologie moléculaire, biochimie	1 ^{ère} année	60 heures
1.3 : histologie, embryologie, génétique	1 ^{ère} année	70 heures
1.4 : Biophysique et biomécanique	1 ^{ère} et 2 ^{ème} années	60 heures de biophysique
1.5 : anatomie et physiologie générale	1 ^{ère} année	20 heures
2.1 : pharmacologie générale	4 ^{ème} année	40 heures
6.4 : méthodologie de la communication écrite et orale, méthodes de travail	1 ^{ère} année	20 heures

STAPS

Dispenses accordées aux **STAPS M2R (parcours kiné)** par voie de convention avec l'Université Rennes 2

Domaine d'enseignement	Année	Heures de dispense
1.1 : Biologie cellulaire, biologie moléculaire, biochimie	1 ^{ère} année	60 heures
1.3 : Histologie, embryologie, génétique	1 ^{ère} année	70 heures
1.4 : Biophysique et biomécanique	1 ^{ère} année	18 heures de biophysique
1.6 : Anatomie et physiologie du système nerveux	1 ^{ère} année	40 heures

Dispenses accordées aux **L3 STAPS** par voie de convention avec l'Université Rennes 2

Domaine d'enseignement	Année	Heures de dispense	Licence STAPS option
UE 1.4 : biophysique et biomécanique	1 ^{ère} année	60h	Entrainement sportif ergonomie APAS
UE 1.5 : anatomie et physiologie générale	1 ^{ère} année	20h	Entrainement sportif ergonomie APAS
UE 1.6 : anatomie et physiologie du système nerveux	1 ^{ère} année	40h	Entrainement sportif ergonomie APAS
UE 3.2 : sociologie générale et sociologie de la santé	3 ^{ème} année	16h	Entrainement sportif ergonomie APAS
UE 3.3 : santé publique	3 ^{ème} année	16h	ergonomie APAS
UE 6.1 : méthodologie de recherche documentaire et d'analyse d'articles	3 ^{ème} année	30h	Entrainement sportif ergonomie APAS

AUTRES CAS Selon le parcours de l'étudiant, des dispenses peuvent être accordées après étude du dossier scolaire par la Responsable pédagogique.

PROGRAMME

1^{ère} année

DOMAINE 1

- 1.1 Biologie cellulaire, biologie moléculaire, biochimie
- 1.3 Histologie, Embryologie, Génétique
- 1.4 Biophysique et Biomécanique
- 1.5 Anatomie et physiologie générale
- 1.6 Anatomie et physiologie du système nerveux
- 1.7 Anatomie et physiologie du système musculo-squelettique
- 1.8 Anatomie et physiologie du système cardio-vasculaire et respiratoire
- 1.9 Anatomie et physiologie des systèmes digestif, endocrinien, génito-urinaire
- 1.10 Anatomie et physiologie des systèmes tégumentaire et sensoriels

DOMAINE 4

- 4.1 Les modèles conceptuels de l'ostéopathie, principes et fondements de l'ostéopathie

DOMAINE 5

- 5.1 Anatomie palpatoire
- 5.2 Palpation ostéopathique
- 5.5 Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région appendiculaire inférieure
- 5.6 Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région lombo-pelvi-abdominale
- 5.8 Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région appendiculaire supérieure
- 5.9 Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région cervico-céphalique

DOMAINE 6

- 6.4 Méthodologie de la communication écrite et orale - méthodes de travail

STAGES
OBSERVATION
EN CABINET

DOMAINE 1 : Sciences fondamentales
DOMAINE 2 : Sémiologie des altérations de l'état de santé
DOMAINE 3 : Sciences humaines, sciences sociales, gestion et droit
DOMAINE 4 : Ostéopathie fondements et concepts
DOMAINE 5 : Pratique ostéopathique
DOMAINE 6 : Méthodes et outil de travail
DOMAINE 7 : Développement des compétences de l'ostéopathe

PROGRAMME

2^{ème} année

DOMAINE 1

1.2 Hématologie, Immunologie
1.4 Biophysique et Biomécanique
1.6 Anatomie et physiologie du système nerveux
1.7 Anatomie et physiologie du système musculo-squelettique
1.8 Anatomie et physiologie du système cardio-vasculaire et respiratoire
1.9 Anatomie et physiologie des systèmes digestif, endocrinien, génito-urinaire

DOMAINE 2

2.3 Infectiologie
2.5 Sémiologie des affections du système musculo-squelettique
2.6 Sémiologie des affections des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire

DOMAINE 3

3.1 Psychologie et psychosomatique

DOMAINE 4

4.2 Les fondements des diagnostics et traitements ostéopathiques
4.3 Le raisonnement et la démarche clinique ostéopathique

DOMAINE 5

5.1 Anatomie palpatoire
5.2 Palpation ostéopathique
5.3 Méthodes et moyens du diagnostic d'opportunité
5.6 Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région lombo-pelvi-abdominale
5.7 Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région thoraco-scapulaire
5.8 Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région appendiculaire supérieure
5.9 Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région cervico-céphalique
5.12 Gestes et soins d'urgence

STAGES
OBSERVATION
EN CABINET ET
EN MILIEU
SPORTIF

DOMAINE 1 : Sciences fondamentales
DOMAINE 2 : Sémiologie des altérations de l'état de santé
DOMAINE 3 : Sciences humaines, sciences sociales, gestion et droit
DOMAINE 4 : Ostéopathie fondements et concepts
DOMAINE 5 : Pratique ostéopathique
DOMAINE 6 : Méthodes et outil de travail
DOMAINE 7 : Développement des compétences de l'ostéopathe

PROGRAMME

3^{ème} année

DOMAINE 1

1.6 Anatomie et physiologie du système nerveux

DOMAINE 2

2.2 Examens para-cliniques
2.4 Sémiologie des affections du système nerveux
2.5 Sémiologie des affections du système musculo-squelettique
2.7 sémiologie des affections des systèmes digestif et endocrinien
2.8 Sémiologie des affections du système génito-urinaire

DOMAINE 3

3.1 Psychologie et psychosomatique
3.2 Sociologie générale et sociologie de la santé
3.3 Santé publique

DOMAINE 4

4.3 Le raisonnement et la démarche clinique ostéopathique

DOMAINE 5

5.3 Méthodes et moyens du diagnostic d'opportunité
5.4 Mise en œuvre des moyens de diagnostic et de traitements dans différentes situations
5.5 Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région appendiculaire inférieure
5.6 Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région lombo-pelvi-abdominale
5.7 Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région thoraco-scapulaire
5.9 Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région cervico-céphalique
5.10 Relation et communication dans un contexte d'intervention ostéopathique
5.11 Diagnostic d'opportunité : conduites à tenir en consultation

DOMAINE 6

6.1 Méthodologie de recherche documentaire et d'analyse d'articles
6.5 Anglais scientifique et professionnel

DOMAINE 7

7.3 Réaliser une intervention ostéopathique et conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique

STAGES
OBSERVATION
CLINIQUE
INTERNE

DOMAINE 1 : Sciences fondamentales

DOMAINE 2 : Sémiologie des altérations de l'état de santé

DOMAINE 3 : Sciences humaines, sciences sociales, gestion et droit

DOMAINE 4 : Ostéopathie fondements et concepts

DOMAINE 5 : Pratique ostéopathique

DOMAINE 6 : Méthodes et outil de travail

DOMAINE 7 : Développement des compétences de l'ostéopathe



PROGRAMME

4^{ème} année

DOMAINE 2

2.1 Pharmacologie générale
2.2 Examens para-cliniques
2.4 Sémiologie des affections du système nerveux
2.9 Sémiologie des affections des systèmes tégumentaire et sensoriels
2.10 Sémiologie des affections des systèmes immunitaire et hématologique
2.11 Sémiologie des affections psychiatriques
2.12 Sémiologie des affections pédiatriques
2.15 La douleur

DOMAINE 3

3.1 Psychologie et psychosomatique

DOMAINE 4

4.3 Le raisonnement et la démarche clinique ostéopathique

DOMAINE 5

5.4 Mise en œuvre des moyens de diagnostic et de traitements dans différentes situations
5.11 Diagnostic d'opportunité : conduites à tenir en consultation

DOMAINE 6

6.2 Méthodologie de recherche et d'évaluation en ostéopathie
6.5 Anglais scientifique et professionnel

DOMAINE 7

7.1 Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique
7.2 Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique

STAGES
PRATIQUES

CLINIQUE
INTERNE

ENTREPRISE



PROGRAMME

5^{ème} année

DOMAINE
2

2.13 Sémiologie des affections gériatriques
2.14 Sémiologie des affections du sportif
2.16 Diététique et nutrition

DOMAINE
3

3.4 Législation
3.5 Ethique et déontologie
3.6 Gestion

DOMAINE
6

6.3 Méthodologie d'analyse de la pratique professionnelle
6.5 Anglais scientifique et professionnel

DOMAINE
7

7.4 Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle
7.5 Préparer une installation professionnelle

Mémoire

STAGES
PRATIQUES

CLINIQUE
INTERNE
-
MILIEU SPORTIF
-
ENTREPRISE

DOMAINE 1 : Sciences fondamentales
DOMAINE 2 : Sémiologie des altérations de l'état de santé
DOMAINE 3 : Sciences humaines, sciences sociales, gestion et droit
DOMAINE 4 : Ostéopathie fondements et concepts
DOMAINE 5 : Pratique ostéopathique
DOMAINE 6 : Méthodes et outil de travail
DOMAINE 7 : Développement des compétences de l'ostéopathe

PROGRAMME

Conformément à l'arrêté du 12 décembre 2014 :

OBJECTIF : ACQUERIR 6 COMPETENCES

COMPETENCE 1 : Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique

COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique

COMPETENCE 3 : Réaliser une intervention ostéopathique

COMPETENCE 4 : Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique

COMPETENCE 5 : Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles

COMPETENCE 6 : Gérer un cabinet

Répartition des volumes horaires de la formation

ANNÉES	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	ANNÉE 5	TOTAL
Cours magistraux (CM)	448 h	416 h	324 h	274 h	84 h	1546 h
Travaux dirigés incluant les travaux pratiques (TD)	454 h	510 h	436 h	252 h	162 h	1814 h
Total CM + TD	902 h	926 h	760 h	526 h	246 h	3360 h
Formation pratique clinique	50 h	70 h	210 h	450 h	720 h	1500 h
Total CM + TD + formation pratique clinique	952 h	996 h	970 h	976 h	966 h	4860 h

Répartition des stages :

Cliniques internes		1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
Observation			X	X	X	X
Pratique				X	X	X
Cliniques externes		1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
Observation	Clubs sportifs		X			X
	Entreprise					X
	Ostéopathe DO	X	X			X
Pratique	Clubs Sportifs					X
	Entreprises				X	X

PROGRAMME

■ COMMUN A TOUTES LES ECOLES EN FRANCE 4860 H DE COURS ET STAGES

Car il est fixé par décret du Ministère de la Santé.

■ 2240H DE PRATIQUE

Attention il est nécessaire d'être à l'aise avec son corps, les manipulations ostéopathiques sur soi et sur les autres faisant partie de l'apprentissage du métier.

■ 1120H DE THEORIE

anatomie et physiologie, biologie, biochimie, biologie cellulaire, histologie, embryologie, hématologie, immunologie, biophysique, biomécanique, infectiologie, psychologie, sociologie, génétique, diététique, méthodologie de recherche, gestion et droit, raisonnement clinique, sémiologie.

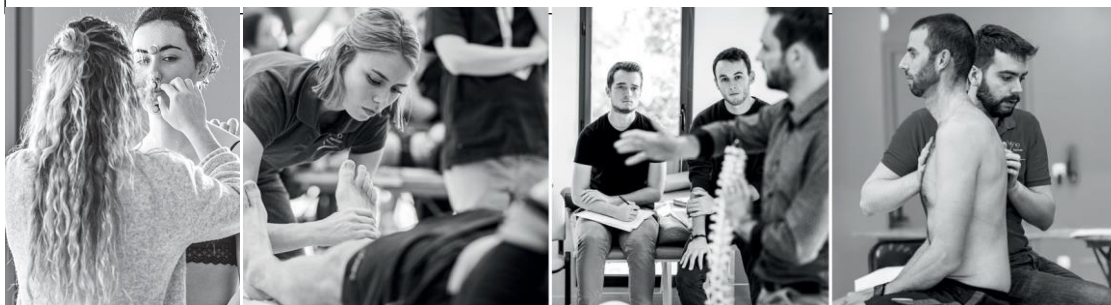
Attention : on ne forme pas des médecins mais on donne les clés aux étudiants pour qu'ils puissent établir un diagnostic d'opportunité et donc prendre en charge leur patient en toute sécurité.

■ 1500H DE STAGES

Clubs et événements sportifs
Entreprises
Institutions publiques
Institutions privées
Centre de consultation dans l'école



PROGRAMME



LES STAGES

■ 1500H = 150 CONSULTATIONS SUR DES VRAIS PATIENTS

Chaque étudiant doit faire 1500h de stages sur 5 ans pour valider son diplôme (décret du Ministère de la santé). La 1^{ère} année c'est à l'étudiant de trouver ses stages chez les ostéopathes. De la P1 à la P5 c'est l'école qui fournit les stages dans la clinique interne et grâce aux partenariats externes dans les entreprises, en milieu sportif, dans des institutions publiques et privées. Tous les stages sont encadrés par un ostéopathe diplômé (1 tuteur pour 6 étudiants).

■ 5 TERRAINS DE STAGE

Clubs et événements sportifs
Entreprises
Institutions publiques
Institutions privées
Centre de consultation dans l'école

■ 1^È ANNEE Observation chez un ostéopathe

■ 2^È ANNEE Observation chez un ostéopathe + club et événement sportif + à la clinique de l'école

■ 3^È ET 4^È ANNEE Observation + pratique progressive à la clinique de l'école

■ 5^È ANNEE Pratique à la clinique de l'école + en club et événement sportif + en entreprises + en institutions privées



DIPLOME

■ **RECONNU BAC +5** On délivre un D.O (Diplôme d'ostéopathe) et non un Master, reconnu de plein droit bac+5 par le Ministère de la Santé dont nous avons l'agrément (NOR : SSAH2122518S)

■ **POUR L'AVOIR** Il faut valider :

- ses heures de stages
- son mémoire de fin d'études et sa soutenance
- les partiels de théorie et de pratique + les contrôles continus

■ **TAUX DE REUSSITE AU DIPLOME**

98,5% Pour la dernière promotion diplômée en juin 2022

■ **CONDITIONS DE PASSAGE EN ANNEE SUPERIEURE**

- Entre 80% et 100% des UE validées : passage avec des dettes
- Entre 50% et 80% des UE validées : redoublement
- Moins de 50% des UE validées : arrêt

En P1 pour la Promotion 2021 il y a eu 8% d'échec :

- Abandons (mauvaise orientation, études trop difficiles ou problème de pudeur lors des manipulations ostéopathiques)
- Redoublements
- Exclusions



INSERTION PROFESSIONNELLE

Vous trouverez notre enquête d'insertion sur notre site internet rubrique « Formation ostéopathe » (<https://www.osteo-rennes.fr/insertion-professionnelle.php>). Toutes les écoles agréées par le Ministère de la santé ont l'obligation de publier sur leur site internet les enquêtes d'insertion professionnelle 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme.

■ INSERTION DE NOS DIPLOMES

Toutes promotions et toutes périodes confondues, l'insertion professionnelle des diplômés de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne est très bonne : 98% des diplômés exercent leur profession d'ostéopathe. Parmi eux, 87% exercent leur métier à temps plein. Pour les 13% d'ostéopathes qui exercent à temps partiel, il s'agit pour plus de la moitié d'un choix volontaire (59%). 9% exercent d'ailleurs une activité d'ostéopathe bénévole. Après un an et demi d'activité professionnelle, près de la moitié des ostéopathes vit déjà de son activité (43% ont une rémunération annuelle brute d'au moins 30 000€ à 18 mois), là où il faut en moyenne trois ans pour vivre d'une activité en libéral. Cette enquête démontre un besoin avéré de professionnels, qui plus est dans le secteur Bretagne où la majorité des diplômés exerce (56%). On observe en moyenne, toutes promotions confondues, que les ostéopathes exercent en profession libérale (98%), parfois en CDI (3%). Cela s'explique en partie par les différents statuts d'exercice qui permettent aux diplômés d'exercer leur profession. Plusieurs modes d'exercice permettent à l'ostéopathe d'exercer son métier : ouverture d'un cabinet pour 70%, assistantat* pour 45%, remplacements pour 15%, ostéopathe à domicile pour 7%, prestataire pour 3%).

**L'assistantat consiste à travailler dans le cabinet d'un ostéopathe expérimenté. L'assistant bénéficie ainsi de sa patientèle, perçoit ses honoraires sans avoir à payer de charges. Il doit cependant en rétrocéder une partie à l'ostéopathe détenteur du cabinet. L'assistant peut travailler auprès de l'ostéopathe expérimenté une à plusieurs journées par semaine.*

■ DEBOUCHES

- ostéopathe libéral en ouvrant votre propre cabinet
- ostéopathe salarié en travaillant dans un club sportif, une entreprise
- assistant ostéopathe
- assurer des remplacements d'ostéopathe
- enseignant dans la formation ou la recherche

■ PEUT-ON VIVRE DIRECTEMENT DE CE METIER EN SORTANT DE L'ECOLE ?

Sur les 3 dernières promotions diplômées de l'IO-RB, 95% était en activité dans les 3 mois qui suivent le diplôme. Comme tout métier libéral il faut 1 à 2 ans pour faire sa patientèle donc il y a un temps d'attente, mais on peut faire des remplacements et des assistantats donc vivre de son métier dès la sortie de l'école.

INTERNATIONAL

■ TRAVAILLER DANS UN AUTRE PAYS

Le Diplôme délivré en France est le meilleur niveau en Europe car il est en 5 ans, en Angleterre en 4 ans. Il permet de travailler à l'étranger (certains de nos diplômés exercent en Allemagne, Canada, Angleterre, Japon...)

■ POLE INTERNATIONAL DE L'IO-RB

L'IO-RB a créé l'association OSI (Ostéopathie Solidarité International).

OSI a pour objet de favoriser les échanges dans le domaine de la formation en ostéopathie à travers, la solidarité, la mobilité d'étudiants et d'enseignants, la formation et la recherche.

La solidarité : réalisation de soins ostéopathiques solidaires (gracieux) par des étudiants et enseignants de l'école d'ostéopathie de Rennes-Bretagne ou d'autres écoles ; auprès de populations locales au niveau international dans différents pays du monde.

La mobilité : des étudiants et des enseignants de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne avec des étudiants, enseignants et personnes d'autres écoles d'ostéopathie ou autres organismes publics ou privés pour des échanges internationaux. L'objectif étant de favoriser les échanges d'expérience clinique en ostéopathie entre les étudiants et les enseignants d'écoles et/ou de pays différents.

La formation : de personnels soignant étrangers (ostéopathes, médecins...) à l'ostéopathie par un cursus de formation adapté (dans le respect du décret N°2014-1505 du 12 décembre 2014), en France ou à l'étranger dans la perspective de les aider à développer l'ostéopathie dans leur propre pays.

La recherche : promouvoir les collaborations avec les chercheurs évoluant dans les institutions et les laboratoires de recherche en Ostéopathie en France et à l'étranger. Identifier des projets de recherche communs, développer de nouvelles approches, accueillir des chercheurs internationaux et partager les compétences et le matériel

OSI travaille en partenariat et en étroite collaboration avec le pôle international et l'unité de recherche de l'IO-RB, elle peut s'ouvrir à d'autres écoles ou Universités privées ou public.



VIE ETUDIANTE

■ **LOGEMENT** Notre école est située sur un campus universitaire aux portes de Rennes. Une halte SNCF relie le centre-ville en 7 minutes, et le bus en 20 minutes. La plupart des étudiants logent sur le campus ou à proximité. Vous trouverez la liste des résidences du campus sur le site internet du campus de Ker lann.

■ **ASSOCIATIONS**

- 4 associations rythment la vie de l'école :
- Le BDE (Bureau des étudiants), qui organise de nombreux événements festifs et sportifs
 - OSI, qui permet aux étudiants en 5^e année de partir deux semaines à l'étranger dans une école partenaire, ou en mission solidaire
 - Le Tutorat, qui est un système d'entraide pour la révision des cours et la préparation des examens
 - ALUMNI, le réseau des diplômés de l'IO-RB

Les étudiants sont solidaires et bienveillants entre eux, contrairement aux formations visant un concours.

■ **TEMPS DE LOISIR APRES LES COURS**

Les étudiants ont le temps d'avoir une vie sociale et sportive en dehors du cursus, mais ce temps est variable selon la quantité de travail à fournir pour chaque étudiant.



L'ECOLE

L'IO-RB fait partie des meilleurs écoles d'ostéopathie en France et compte tenir un rôle important pour la reconnaissance de la profession dans le monde scientifique.

- **CREEE EN 2010** et dirigée par Mme Bourgin, ostéopathe
- **AGREE PAR LE MINISTERE DE LA SANTE** Agréé depuis décembre 2009, l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne a renouvelé son agrément le 9 juillet 2015 puis le 22 juillet 2021 auprès du Ministère chargé de la Santé et du Ministère de l'Enseignement Supérieur. Notre établissement remplit tous les nouveaux critères requis et a donc obtenu un nouvel agrément NOR : SSAH2122518S, avec des exigences de qualité supérieures et une mise en application du référentiel de formation sur 5 ans d'études.
- **QUALIOPi ET RNCP** L'IO-RB propose un enseignement de haute qualité certifié QUALIOPi au titre des catégories Actions de formation et Actions de VAE. L'IO-RB délivre un diplôme RNCP de niveau 7.
- **3000M²** Nos locaux respectent le cahier des charges demandé par le Ministère de la Santé.
- **380 ETUDIANTS** à l'horizon 2024 (Capacité pour laquelle avons l'agrément du Ministère de la Santé)
- **110 ENSEIGNANTS** ostéopathes, médecins, chirurgiens, psychologues et universitaires
- **EXCELLENCE**
 - Convention de partenariat avec l'Université Rennes 2, pour la recherche et la poursuite d'études. L'IO-RB possède sa propre Unité de recherche.
 - Pôle international pour la recherche, l'enseignement, la solidarité
 - Laboratoire d'ingénierie pédagogique pour la création de nos propres outils pédagogiques
 - Partenaire de la Marque Bretagne pour valoriser nos activités au national et international
 - Clinique ostéopathique performante dans nos murs
- **VALEURS**
 - Intégrité et honnêteté dans la connaissance de ses propres limites et la pertinence de ses choix.
 - Rigueur et exigence pour approfondir et mobiliser ses connaissances avec performance.
 - Humilité et bienveillance pour garantir des échanges constructifs dans le respect du point de vue de chacun et faire preuve d'une approche empathique de l'autre

HISTORIQUE DE L'ECOLE

L'IO-RB fait partie des meilleurs écoles d'ostéopathie en France et compte tenir un rôle important pour la reconnaissance de la profession dans le monde médical et scientifique.

- **2009** : Agrément du Ministère de la Santé
- **2010** : IO-RENNES accueille sa 1^{ère} promotion
- **2013** : Ouverture de la clinique ostéopathique pour former des ostéopathes autonomes, responsables et compétents
- **2014** : Signature de la convention de partenariat avec l'Université Rennes 2 pour faire progresser la recherche et l'enseignement
- **2017** : Intégration d'un enseignant ostéopathe Docteur en biomécanique et chercheur associé au Laboratoire M2S, pour une meilleure reconnaissance de la profession dans le milieu scientifique
- **2018** :
 - Obtention du titre RNCP niveau 1
 - Construction d'un second bâtiment pour favoriser les conditions d'apprentissage de la pratique ostéopathique
 - Réalisation de consultations à l'hôpital public de Da Nang au Vietnam pour favoriser l'accès aux soins ostéopathiques à des minorités
- **2019** : Création d'OWLAB, Laboratoire de recherche en ingénierie pédagogique
- **2020** :
 - Création du Pôle International
 - Obtention de la Marque Bretagne
 - Changement d'identité visuelle
 - Obtention de la certification QUALIOPi pour les actions de formation et actions de VAE
- **2021** :
 - Signature de la convention de partenariat avec l'école IEOQ (Canada)
 - Création de l'association Ostéopathie Solidarité International (OSI)



CERTIFICATIONS

■ AGREMENT DU MINISTERE DE LA SANTE

L'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne est agréé par le Ministère de la Santé depuis 2009 ce qui reconnaît le diplôme de plein droit bac+5. Le renouvellement de notre agrément (NOR : SSAH2122518S) a été publié au Journal officiel électronique authentifié n° 0172 du 27/07/2021.

Nous avons eu une augmentation de capacité d'accueil de 40 places sur 3 ans pour recevoir les étudiants provenant des écoles ayant fermé. Notre capacité d'accueil est passée de 340 à 380 places.

22 écoles d'ostéopathie sont agréées en France.

■ QUALIOP

L'IO-RB propose un enseignement de haute qualité certifié QUALIOP au titre des catégories Actions de formation et Actions de VAE.

■ RNCP NIVEAU 7

Nous avons le RNCP niveau 7. Toutefois la seule certification importante est l'agrément du Ministère de la Santé.

■ BUREAU VERITAS

Nous refusons de passer cette certification car imposée par des intérêts provenant d'autres écoles auxquelles nous ne sommes pas parties prenantes

Hors **nous souhaitons rester impartiaux pour proposer une vraie qualité de formation. Le Ministère de la Santé est neutre et son agrément – que nous avons déjà - est la plus haute certification possible.**



COVID-19

Continuité pédagogique : l'école n'a subi aucune interruption car nous avons anticipé le confinement

■ 1^{ER} CONFINEMENT

- Tous les cours ont été assurés en visio dès le 16 mars 2020, avec des séquences live de cas clinique pour compenser la pratique.
- Le centre de consultations a rouvert dès le déconfinement avec un plan sanitaire validé par L'ARS BRETAGNE avec l'accord de la DGOS (Ministère de la santé).
- Les examens ont été maintenus et les étudiants de la promotion sortante ont tous pu valider leur diplôme

■ AUTRES CONFINEMENTS

L'IO-RB est resté ouvert sur accord de l'ARS et sur arrêté du 13 nov 2020 du Recteur de l'Académie de Rennes :

- Stages cliniques et TD maintenus en présentiel
- Cours théoriques à distance
- Clinique ouverte

■ **PLAN SANITAIRE STRICT** Toujours en vigueur (port du masque, gestes barrières, distanciation sociale, respect strict des binômes, plan de circulation).

LE METIER

■ **SOIGNER AVEC SES MAINS** Thérapie manuelle, l'ostéopathie vise à restaurer la mobilité de toutes les structures du corps grâce à des techniques basées sur une parfaite connaissance de l'anatomie et de la physiologie du corps humain. Pour déterminer les zones du corps à traiter, l'ostéopathe passe par :

- une interrogation du patient
- une observation clinique
- un examen palpatoire approfondi de bilans et de tests

■ **RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION**

- 2002 : reconnaissance de l'ostéopathie en France
- 2007 : reconnaissance du diplôme à bac + 3
- 2014 : reconnaissance du diplôme à bac + 5 et mise en place d'un référentiel de formation commun aux écoles agréées par le Ministère de la Santé
- 2016 : partage du secret médical (Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016)



OSTEO VS KINE

■ **PREMIERE INTENTION** L'ostéopathe reçoit son patient sans prescription médicale, sans passer par le médecin. Cela confère une responsabilité à l'ostéopathe : il doit effectuer un diagnostic d'opportunité pour identifier d'éventuels signes d'alerte justifiant un avis médical préalable à sa prise en charge. Le diagnostic d'opportunité permet de prendre en charge le patient en toute sécurité

■ **LES MAINS = SEUL OUTIL**

■ **TRAITE LA CAUSE DU PROBLEME**

L'ostéopathe ne rééduque pas, il recherche et soigne la cause du symptôme en agissant sur toutes les structures du corps. Après diagnostic ostéopathique, il effectue des mobilisations et des manipulations pour prévenir ou remédier aux dysfonctions du corps.

Attention : l'ostéopathie permet de prévenir et guérir manuellement les troubles fonctionnels, mais elle ne dispense pas d'un suivi régulier en médecine allopathique (médecin généraliste, spécialiste, pédiatre) ni d'examens complémentaires si nécessaire.

■ **LES SEANCES D'OSTEOPATHIE NE SONT PAS REMBOURSEES PAR LA SECU** Mais elles sont remboursées par les mutuelles

■ **FAUT-IL FAIRE DES ETUDES DE KINE AVANT OSTEO ?**

Non. L'ostéopathie est reconnue comme profession à part entière :

- La profession ostéopathe est reconnue depuis 2002
- Les écoles d'ostéopathie sont agréées par le Ministère de la Santé depuis 2007
- Un référentiel de formation commun à toutes les écoles d'ostéopathie a augmenté depuis 2014 le nombre d'heures à 4860 en formation initiale. Un nombre de 1834 heures de formation pour les kinés soit 3 ans à temps complet après leurs études de kiné. Il est donc difficile de faire des études d'ostéopathie après des études de kiné.
- En 2021, le Ministère de la Santé n'a pas renouvelé l'agrément de certaines écoles qui formaient les kinésithérapeutes au métier d'ostéopathe en formation continue.